

## Un cadeau empoisonné aux postiers fonctionnaires

Une complémentaire santé obligatoire pour les fonctionnaires de La Poste : en effet, un amendement voté lors du débat sur la privatisation permet désormais à La Poste d'instaurer un régime collectif obligatoire de protection complémentaire pour les 154 700 fonctionnaires. Ainsi, l'entreprise peut étendre aux fonctionnaires la couverture du contrat collectif dédié jusqu'à maintenant aux 100 000 contractuels.

Une simple analyse à court terme pourrait laisser croire que les postiers fonctionnaires seraient financièrement gagnants. Certes, dans un premier temps, les fonctionnaires en activité verraient une partie de leurs



© PHOTOALTO

cotisations prises en charge par l'employeur. En revanche, à l'occasion du passage à la retraite, ils se verraient présenter l'ardoise. La cotisation explose alors du fait :

- de la fin de la prise en charge de la part employeur,
- d'une majoration prévisible par l'organisme assureur, pouvant aller jusqu'à 50 % du montant total de la cotisation.

Au bout du compte, le pseudo-bénéfice engrangé pendant la période d'activité se transforme en perte sèche. Une perte d'autant plus lourde à supporter que la courbe des revenus des retraités décroît inexorablement, suite à la baisse continue du pouvoir d'achat et l'allongement de la durée de cotisation exigée pour obtenir une retraite décente.

Pour FO Communication, la solidarité intergénérationnelle ne doit pas être remise en cause. La complémentaire santé, comme la Sécurité sociale, doit accompagner l'individu toute sa vie, et offrir des prestations de qualité pour un coût acceptable. Tous les fonctionnaires actifs ou retraités doivent bénéficier, sans discrimination, des meilleures conditions financières pour leur

complémentaire santé. FO Communication y veillera lorsque s'ouvriront les négociations sur le futur contrat collectif.

## Le bouclier social pour garantir les retraites

Dans une lettre à Jean-Claude Mailly, Secrétaire Général de Force Ouvrière, la Commission nationale des retraités FO Communication exprime l'inquiétude de ses adhérents concernant les retraites et présente ses propositions. Les retraités ont le sentiment d'être « attaqués » de toutes parts. Ils subissent une diminution constante de leur pouvoir d'achat ainsi qu'une restriction de leurs droits.

Les craintes d'une accélération de la remise en cause des systèmes de pensions actuels sont contenues dans



les travaux du COR\*, qui préconise comme seule solution à l'équilibre des

systèmes de pension et à leur pérennité de demander aux seuls retraités et salariés d'importants sacrifices.

Le président de la République vient d'annoncer : « *je ne reculerai pas sur la réforme des retraites* ». Dès 2010, des mesures seront proposées qui se traduiront par une nouvelle régression.

L'heure est venue de se défendre et :

- lancer l'idée d'un **bouclier social** pour garantir les droits des retraités, de la même manière que les plus riches sont protégés par un **bouclier fiscal**,
- adopter une stratégie avec des axes revendicatifs simples et clairs, débouchant sur une campagne de communication intense.

Pour ne pas nous laisser enfermer dans la division privé/public, et contrebalancer les idées toutes faites destinées à préparer l'opinion à ce qui est présenté comme inéluctable, nous devons affirmer que :

- le public n'est pas mieux loti que le privé, les taux de remplacement global sont proches et les niveaux des petites retraites sont malheureusement équivalents ;
- le remplacement des systèmes actuels par un système unique de retraite par points est une idée démagogique qui se ferait au détriment de tous, les solidarités étant détruites et l'équilibre de ces nouvelles caisses se faisant mécaniquement par la diminution des retraites ;
- l'idée de redistribuer les « avantages » familiaux et conjugaux pour améliorer le sort des moins nantis est une idée fautive. Partager entre « pauvres » est une solution inacceptable.

Il nous paraît aussi injuste qu'il nous soit d'annoncer l'heure des sacrifices sans avoir redéfini le partage de la richesse produite. Le monde financier a capté 41 % de la richesse créée en 2008 ! Actuellement, un salarié travaille plus pour rémunérer le capital que pour assurer le développement de l'entreprise.



© PHOTOALTO

La Commission des retraités interroge la Confédération sur l'opportunité dans les mois à venir de participer à une négociation qui, sous prétexte de sauvegarde, déboucherait sur la diminution des droits des retraités. Il en est de même de notre participation au COR. Il devient de plus en plus évident que seule la communication permanente et des actions d'envergure aux formes diverses sont susceptibles de garantir les droits des retraités ainsi que des futurs retraités que sont les salariés actifs. Que Force Ouvrière soit « fer-de-lance » en ce domaine sera, selon nous, très apprécié par le monde du travail. ♦

\*Comité d'orientation sur les retraites